



ASSOCIATION DES JEUNES CHASSEURS DU BAS-RHIN

BULLETIN D'ADHESION

2024

RENOUELEMENT NOUVELLE ADHESION

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE

TELEPHONE

POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS :

N° PERMIS OBTENU LE

Je souhaite adhérer et recevoir les bulletins d'information de l'association par mail
à l'adresse@.....

Fait à le Signature

Joindre ce coupon, accompagné de votre règlement de 25€ à l'ordre de :

> Association des Piegeurs - Gardes Chasses et Jeunes Chasseurs du 67

La cotisation est due pour l'année en cours et valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année suivante et vous donne droit à l'espace membre du site de notre association, un accès aux installations de Kolbsheim, un accès aux informations diffusées régulièrement, un accès aux formations complémentaires théoriques et pratiques (hors munitions). Les inscriptions aux battues sont distribuées selon l'ordre des réservations et suivant les places disponibles, elles ne comprennent pas le chapeau. Certaines sorties organisées pouvant faire l'objet d'une participation sont systématiquement soumises à votre approbation et ne représentent aucune obligation. Pour participer aux ateliers pratiques, vous devez être titulaire d'une assurance chasse à jour.

Vous pouvez :

- le déposer chaque samedi matin entre 10h et 12h30 directement au siège de l'association à Kolbsheim
- l'envoyer par courrier à : Association Bas Rhinoise des Piegeurs, gardes chasses et jeunes chasseurs
BP 40049- 67122 MOLSHEIM Cedex
- l'envoyer par mail à : contact@jeunes-chasseurs.fr et faire un virement (*mentionnant votre nom*)
sur l'Iban suivant : FR76 1027 8013 7000 0204 9970 143 / BIC : CMCIFR2A

OBLIGATOIRE POUR LES SCEANCES DE MANIPULATIONS D'ARMES ET DE TIR TOUS CALIBRES

VALIDATION

ASSURANCE / Souscrite auprès de :

N°